

Depuis quelques années, les méthodes et les techniques du traitement de l'Information se sont considérablement modifiées. Cette évolution a amené l'équipe du Laboratoire d'Analyse statistique des Langues anciennes à changer sur bien des points le système de codification des textes latins. C'est pourquoi il nous a paru nécessaire de publier ici une nouvelle version des principes énoncés dans l'article *Codification d'un texte latin sur cartes mécanographiques IBM -80 colonnes* (1).

I. LA CARTE MECANOGRAPHIQUE ET LA CODIFICATION

Dans une carte mécanographique, les informations sont représentées sous forme de **perforations**. La carte se divise **verticalement** en **80 colonnes** numérotées de 1 à 80 et **horizontalement** en **12 niveaux**. Dans chaque colonne, on peut perforer un caractère d'imprimerie numérique ou alphabétique. La signification d'une perforation dépend du **niveau** où elle se situe. La position des colonnes et des niveaux est indiquée, sur les cartes de modèle standard, par des chiffres imprimés, sauf pour les niveaux 12 et 11 situés dans la partie supérieure de la carte : cette partie est souvent utilisée pour l'impression d'autres indications, notamment pour la traduction en clair du contenu des colonnes (2).

Une perforation à l'un des trois premiers niveaux (12, 11, zéro) est appelée perforation de **zoning**, une perforation à l'un des niveaux de 0 (zéro) à 9 est appelée

perforation numérique ou de **digit**. On remarquera le caractère mixte de la perforation 0 qui peut jouer le rôle de **zoning** pour les signes alphabétiques et le rôle de **digit** pour les signes numériques.

Les chiffres sont représentés par une des dix perforations numériques. Quant aux caractères alphabétiques, ils exigent la présence dans une même colonne d'une perforation de **zoning** (12, 11 ou 0) et d'une perforation de **digit** (1 à 9).

L'alphabet a été réparti en trois groupes selon la perforation de **zoning** utilisée :

A - I	zoning 12
J - R	zoning 11
S - Z	zoning 0

A l'intérieur d'une même zone, chaque lettre est distinguée par une perforation numérique. Voici le détail du code alphabétique :

A	12 et 1	J	11 et 1	S	zéro et 2
B	12 et 2	K	11 et 2	T	zéro et 3
C	12 et 3	L	11 et 3	U	zéro et 4
D	12 et 4	M	11 et 4	V	zéro et 5
E	12 et 5	N	11 et 5	W	zéro et 6
F	12 et 6	O	11 et 6	X	zéro et 7
G	12 et 7	P	11 et 7	Y	zéro et 8
H	12 et 8	Q	11 et 8	Z	zéro et 9
I	12 et 9	R	11 et 9		

L'Annexe 1 reproduit une carte où figurent les perforations de 12 à 9 et

toutes les lettres de l'alphabet. On remarquera que le contenu de la colonne est imprimé en clair sur le bord supérieur de la carte. Il va de soi que cette impression est destinée à aider l'observateur humain. Les machines, elles, perçoivent uniquement les perforations.

Les perforations numériques et alphabétiques peuvent être utilisées soit avec leur valeur naturelle, soit avec des valeurs symboliques conventionnellement définies.

II. DESSIN DE LA CARTE-MOT

En vue de l'étude des textes latins, nous établissons, à propos de chaque mot du texte, une carte qui comporte un certain nombre de renseignements : forme et lemme, référence, analyse morphologique et syntaxique, éventuellement code de ponctuation. Ces renseignements occupent une place fixe dans la carte.

On trouvera à la page suivante un aperçu général du dessin de la carte.

1	Code-carte
2-17	Lemme
18	Indice de lemme
19-38	Forme du texte
39-40	Code d'oeuvre Il s'agit de deux perforations permettant d'identifier l'oeuvre à laquelle le mot appartient.
41-53, 64, 68-75	Référence du mot
41-43	Numéro du chapitre (001, 002 etc.)
44-47	Numéro du paragraphe ou du vers (0001, 0002 etc.)
48-50	Numéro d'ordre du mot dans le paragraphe ou dans le vers (001, 002 etc.)
51-53	Numéro d'ordre du mot dans la phrase (001, 002 etc.)
64	Code du rôle pour les oeuvres dramatiques
68-70	Indication éventuelle de la subdivision en livres
71-75	Numéro d'ordre du mot dans l'oeuvre (00001, 00002 etc.)
54-63	Analyse complète de la forme
65	Indications relatives à la tradition manuscrite
66	Ponctuation du texte
67	Colonne libre
76-80	Numéro d'ordre du mot dans l'index

Il nous faut maintenant, à propos d'un certain nombre d'informations contenues dans la carte, préciser les conventions que nous avons adoptées.

1.- *Le code-carte* (colonne 1)

Une perforation 12 indique qu'il s'agit d'une carte-mot, c'est-à-dire d'une carte qui porte un des mots du texte. Cette perforation nous servira à distinguer, dans la suite du travail, le fichier-mots du fichier-fréquences.

2.- *La forme* (colonnes 19-38)

Nous appelons **forme** le mot tel qu'il figure dans le texte de l'édition que nous avons choisie. Nous reproduisons le texte de cette édition aussi fidèlement que possible. Toutefois, nous avons été amenés à prendre position sur certains points.

- 1) Lorsqu'une forme excède le nombre de colonnes qui lui est réservé sur la carte, soit 20 colonnes, nous abrégeons cette forme et la faisons suivre d'un point.
- 2) Il arrive que les éditeurs écrivent en deux parties des formes que le dictionnaire présente comme un seul mot : c'est le cas notamment de *res publica*, de *quo modo* et de *quam diu*. En pareil cas, nous adoptons la graphie du dictionnaire en regroupant sur la même carte les deux éléments de la forme. Pour rester fidèle à l'édition choisie, nous maintenons une colonne libre entre les deux éléments.
- 3) En cas de tmèse, nous constituons une seule carte où nous réunissons les deux parties du mot en respectant leur ordre d'apparition dans le texte et en les séparant par une colonne vide.
- 4) Nous séparons les enclitiques tels que *-cum*, *-ne*, *-ve*, *-que* du mot sur lequel ils s'appuient. Ainsi, nous considérons le groupe *mecum* comme formé de deux mots distincts.
- 5) Les expressions complexes.
Nous appelons **expressions complexes** certains groupes de mots unis

entre eux par des liens plus ou moins étroits (formes composées de la conjugaison, nombres composés par exemple). Nous réservons à ces groupes un traitement particulier : nous faisons figurer, sur la carte de chaque élément du groupe, la totalité de l'expression en respectant l'ordre du texte. Ainsi, le nombre composé *quinque et septuaginta* est représenté par trois cartes portant chacune, dans les colonnes réservées à la forme, le groupe entier, la différenciation n'intervenant que dans les colonnes réservées au lemme et à l'analyse. Lorsque, dans une expression complexe, une forme de *ESSE* est sous-entendue, nous la rétablissons et la faisons figurer entre parenthèses sur la carte de l'élément significatif. On trouvera en *Annexe IV* la liste de ces expressions et certaines précisions relatives à leur traitement.

3.- *Le lemme et l'indice de lemme* (colonnes 2-18)

Par **lemme**, nous entendons le mot tel qu'il figure au dictionnaire. Nous utilisons comme ouvrage de référence le *Lexicon Totius Latinitatis* de FORCELLINI (3). Ce dictionnaire nous a paru être l'instrument de travail le mieux adapté à nos recherches.

Cependant, nous avons été amenés à nous en écarter sur certains points.

- 1) Dans la graphie du lemme, il nous a semblé préférable d'opter pour l'orthographe ancienne, c'est-à-dire de remplacer les lettres J et U par les lettres I et V.
- 2) FORCELLINI regroupe dans un même article toutes les formes d'un

mot, y compris celles qui se sont cristallisées dans des catégories grammaticales différentes. Ces dernières sont distinguées par des sous-lemmes qui les mettent en évidence. Ainsi, sous le lemme *BONVS*, nous trouvons, après l'énumération des divers sens de l'adjectif, une première rubrique consacrée au substantif *BONI-bonorum* et une seconde consacrée au substantif *BONVM-boni*. Après avoir, dans nos premières publications (4), utilisé les sous-lemmes de FORCELLINI, nous avons été amenés, pour des raisons de clarté, à en faire des lemmes indépendants. Ainsi, dans le cas de *BONVS*, nous distinguons trois lemmes : l'adjectif *BONVS*, le substantif masculin *BONI* et le substantif neutre *BONVM*.

L'indice de lemme (colonne 18) est un code qui a pour but de permettre la distinction des lemmes homographes et l'identification des noms propres.

Nous distinguons les lemmes homographes par un indice numérique se référant à un système de classement qui nous est propre. En effet, le mode de classement du dictionnaire n'est pas adapté aux exigences de la codification. Ainsi, FORCELLINI range les composés en *CIDO* de *CADERE* et de *CAEDERE* tantôt dans un ordre tantôt dans un autre, en fonction de leur fréquence. Il nous fallait une règle plus rigoureuse pour le classement des homographes :

- a. D'une manière générale, l'ordre adopté pour l'attribution des indices de lemme correspond à la succession numérique des catégories et des sous-catégories grammaticales dans notre codification (Cf. *Annexe II*). Nous attribuons l'indice 1 au lemme qui se range le premier dans cette succession.

Exemples : *TAMEN, taminis* recevra l'indice 1 parce que les substantifs sont codifiés 1, *TAMEN* adverbe recevra l'indice 2 parce que les adverbes sont codifiés 6.

DICO, -are recevra l'indice 1 parce que les verbes de la première conjugaison sont codifiés 51, *DICO, -ere* recevra l'indice 2 parce que les verbes de la troisième conjugaison sont codifiés 53.

- b. Lorsque deux lemmes homographes appartiennent à la même catégorie grammaticale, nous les distinguons d'abord en fonction de l'ordre alphabétique des radicaux ou, si les radicaux sont identiques, en fonction de la quantité.

Exemples : *OS, oris* sera affecté de l'indice 1, *OS, ossis* de l'indice 2; les composés en *-CĪDO* de *CADERE* recevront l'indice 1, ceux en *-CĪDO* de *CAEDERE* recevront l'indice 2.

- c. En l'absence de tout autre élément distinctif, c'est le lemme le plus fréquent qui reçoit l'indice 1.

Exemples : *TEMPVS* 1, le temps, *TEMPVS* 2, la tempe.
MOROR 1, s'attarder, *MOROR* 2, être fou.

- d. Nous avons également distingué par un indice les emplois de *ESSE* et de *IRE* comme auxiliaires. L'indice 1 est réservé aux cas où ces verbes

sont employés en tant que verbes, l'indice 2 aux cas où ils sont auxiliaires.

e. Indices de lemme des verbes composés.

Pour permettre de réduire l'étendue des lexiques, l'ordinateur analyse les formes des verbes composés à partir des formes correspondantes des verbes simples, grâce à une liste de tous les préverbes de la langue, qu'il possède en mémoire. Ainsi, il analyse *contulit* à partir de *tulit* et reconstitue le lemme *CONFERO* à partir du simple *FERO*. Dès lors, l'indice qui affecte le lemme d'un verbe simple réapparaît pour les composés. Ce procédé explique certaines anomalies apparentes. Ainsi, *COLLIGO, -are* et *COLLIGO, -ere* ont respectivement les indices 2 et 3; l'indice 1, qui correspond au substantif *LIGO, -onis*, reste inemployé en composition. Par ailleurs, un verbe tel que *CONCEDO*, pourtant dépourvu d'homographe, est affecté de l'indice 1 parce que, pour le simple *CEDO*, il faut distinguer le verbe (*CEDO 1*) de l'interjection (*CEDO 2*).

f. Tous les noms propres sont suivis d'un sigle alphabétique, en général la lettre N.

Quand deux noms propres homographes appartiennent à des catégories grammaticales différentes, le substantif conserve le sigle N tandis que l'adjectif reçoit le sigle A, signifiant adjectif dérivé de nom propre.

Exemple : *LATINVS N* désigne le roi *Latinus*,
LATINVS A, l'adjectif *LATINVS, -a, -um*.

Lorsque deux homographes appartiennent à la même catégorie grammaticale, nous les distinguons en faisant précéder le sigle N d'un indice numérique choisi en fonction de leur fréquence.

Exemple : *GALLI* 1N, les Gaulois;
GALLI 2N, les Galles.

Lorsqu'un nom propre est employé comme *cognomen*, nous remplaçons le sigle N par le sigle C. Cela nous permet de distinguer, par exemple, les deux emplois d'un mot tel que *GALLUS*, sans devoir recourir à un indice numérique.

Généralement, les noms de peuples sont tantôt adjectifs, tantôt substantifs; le substantif étant employé le plus souvent au pluriel, nous lui réservons un lemme au pluriel, tandis qu'à l'adjectif correspond un lemme au singulier. Ainsi, *ROMANI* N désigne le substantif et *ROMANVS* N l'adjectif. Tout emploi du singulier comme substantif est rangé sous le lemme de l'adjectif et analysé comme adjectif employé substantivement (cf. *infra* colonne 60).

4.- *Analyse de la forme* (colonnes 54-63)

Chaque forme fait l'objet d'une analyse morphologique et syntaxique qui est perforée dans les colonnes 54-63. Le code d'analyse figure en *Annexe II*. Les pages qui suivent en donnent une description détaillée.

Chaque élément de l'analyse est symbolisé par une perforation, soit de **zoning** soit de **digit**, dans une colonne donnée. Certaines colonnes contiennent deux informations. Dans ce cas, à la première correspond une perforation de **digit**, à la seconde une perforation de **zoning**, ce qui permet de représenter simultanément les deux indications par une lettre de l'alphabet (cf. colonne 55 pour les adjectifs et les verbes).

Les colonnes 54 à 58 doivent toujours contenir une perforation. L'absence d'information est représentée par un zéro (cf. colonne 55 pour les prépositions).

Colonne 54

On note, dans cette colonne, la catégorie grammaticale à laquelle le mot appartient. Dans certains cas, la détermination de la catégorie grammaticale comporte une part d'arbitraire. Ainsi en va-t-il lorsqu'il s'agit de décider, en l'absence de tout critère syntaxique, si tel participe est employé comme adjectif ou conserve sa valeur verbale ou encore lorsqu'il s'agit d'analyser ces mots pour lesquels les dictionnaires ne précisent pas la catégorie grammaticale ou qu'ils appellent commodément particules (par exemple, *NAM, ENIM, ITAQUE*).

En pareil cas, nous avons tenté de réduire au maximum la part de subjectivité en établissant des critères rigoureux que nous observons à travers tous nos travaux.

Colonne 55

Selon la manière dont le mot a été analysé en colonne 54, on précise en colonne 55 :

- a) la sous-catégorie (classe, conjugaison, etc.);
- b) le degré;
- c) la voix.

SUBSTANTIF

Le chiffre indique la déclinaison à laquelle le substantif appartient.

Nous considérons comme anomaux : les indéclinables tels que *FAS*, *OPVS*, dans l'expression *opus est* et les substantifs dont les formes relèvent de deux déclinaisons, par exemple *DOMVS*, *REQVIES*.

Les substantifs empruntés au grec, pour lesquels une forme à désinence grecque est attestée par le dictionnaire, sont codifiés 7 : ainsi *AER* pour lequel l'accusatif *aera* n'est pas rare.

ADJECTIF

La codification indique à la fois la classe de l'adjectif et son degré :

- a) Positif absence de zoning
 Comparatif zoning 12
 Superlatif zoning 11
- b) Classe digits 1 à 7

1. Les adjectifs au comparatif et au superlatif sont rangés dans la classe du positif auquel ils correspondent;
 exemple : *fortissimus* M (11 + 4)

2. Les comparatifs et superlatifs sans positif ne portent pas d'indication de classe. On ne note donc en colonne 55 qu'un 12 ou un 11 indiquant le degré;
 exemples : *propior* 12 *proximus* 11

3. Sont considérés comme consonantiques, les adjectifs suivants :

<i>COMPLVRES</i>	<i>PRINCEPS</i>
<i>COMPOS</i>	<i>PVBES</i>
<i>DEGENER</i>	<i>SOSPES</i>
<i>DIVES</i>	<i>SVPERSTES</i>
<i>PARTICEPS</i>	<i>VETVS</i>
<i>PAVPER</i>	

4. Sont considérés comme anomaux, les adjectifs indéclinables, tels *NEQVAM*, *SATIS*, ainsi que les adjectifs dont les désinences sont tantôt celles des adjectifs à thème vocalique, tantôt celles des adjectifs à thème consonantique. Il s'agit de *IMMEMOR*, *INOPS*, *IVVENIS*, *MEMOR*, *PRIMORIS*, *SENEX*, *VBER*.

5. Pour les adjectifs empruntés au grec, nous avons suivi le même principe que pour les substantifs.

NUMERAL

Les règles de la codification sont les mêmes que celles de l'adjectif.

ADJECTIF-PRONOM

On note en colonne 55 la sous-catégorie grammaticale.

VERBE

On indique en colonne 55 à la fois la conjugaison et la voix :

- | | | |
|----|-----------------------|--------------------------|
| a) | Voix active | absence de zoning |
| | Voix passive | zoning 12 |
| | Verbes déponents | zoning 11 |
| | Verbes semi-déponents | zoning zéro |
| b) | Conjugaison | digits 1 à 6 |

ADVERBE

Dans cette colonne, on note le degré éventuel et, dans certains cas, la

sous-catégorie (adverbes relatifs, interrogatifs, négatifs et interrogatifs-négatifs). Pour la plupart des adverbes, cette colonne ne contient aucune indication;

exemples : *audacter* zéro *audacius* 12

PREPOSITION

Zéro en colonne 55.

CONJONCTION

Le chiffre 1 indique qu'il s'agit d'une conjonction de coordination et le chiffre 2 qu'il s'agit d'une conjonction de subordination.

INTERJECTION

Zéro en colonne 55.

Colonne 56

La colonne 56 est réservée aux indications suivantes :

- 1) le cas et le nombre pour les formes déclinées;
- 2) la personne et le nombre pour les formes conjuguées;
- 3) le cas régi pour les prépositions.

1. FORMES DECLINEES

- a) nombre **zoning 12, singulier**
 zoning 11, pluriel
- b) cas **digits 1 à 7**
 Indéclinables **Z**

Conventionnellement, nous avons considéré comme des singuliers le gérondif ainsi que le pronom réfléchi *SVI* quel que soit le nombre du substantif qu'il remplace.

Si une forme composée d'infinitif comporte un participe, on notera sur la carte de ce dernier une indication de nombre et de cas.

2. FORMES CONJUGUEES

- a) nombre **zoning 12, singulier**
 zoning 11, pluriel
- b) personne **digits 1 à 3**

Les formes de l'infinitif qui ne comportent pas de participe et les formes du supin ne reçoivent aucune indication dans cette colonne.

3. PREPOSITIONS

On indique sur la carte de la préposition le cas du mot régi.

Colonne 57

- 1) Pour les substantifs et les adjectifs codifiés 7 en 55, une perforation 11 indique qu'il s'agit de la transcription d'une forme grecque. Ainsi, *aea* sera codifié 17C-0, tandis que *aerem* sera analysé 17C00.
- 2) Pour les verbes, cette colonne est réservée à l'indication du mode.
- 3) Pour les mots introduisant un verbe de proposition subordonnée (adjectifs-pronoms, adverbes relatifs et interrogatifs, conjonctions de subordination), on note le mode du verbe régi.

Colonne 58

- 1) Pour les verbes, cette colonne contient l'indication du temps. Il va de soi que l'adjectif verbal, le gérondif et le supin ne portent aucune indication dans cette colonne.
- 2) Pour les mots introduisant un verbe de proposition subordonnée (adjectifs-pronoms, adverbes relatifs et interrogatifs, conjonctions de subordination), on note le temps du verbe régi.

Colonne 59

Les cartes de verbes reçoivent l'indication de la fonction :

- 12 verbe de proposition indépendante ou principale
- 11 verbe de proposition subordonnée

Dans les ablatifs absolus du type *Numa rege*, c'est *rege* qui porte le code de la fonction.

Colonne 60

Les **digits** 1, 2 et 6 indiquent respectivement qu'un mot est employé substantivement, adjectivement ou adverbialement. Remarquons que, dans la plupart des cas, un changement de catégorie grammaticale est signalé dans FORCELLINI par la présence d'un sous-lemme, ce qui correspond dans notre système de codification à un lemme distinct. On n'aura recours aux codifications ci-dessus que dans les cas où le passage d'une catégorie à l'autre n'est pas mentionné au dictionnaire et provient d'un effet de style plutôt que d'un fait de langue.

Colonne 61

Cette colonne est réservée à l'indication du genre pour les adjectifs, les numéraux, les adjectifs-pronoms et les formes déclinées du verbe.

Nous prenons en considération non pas le genre que le mot a effectivement dans le texte, mais le genre formel en dehors de tout contexte, compte tenu du nombre et du cas.

Dès lors, nous distinguons les six catégories suivantes :

- 1 genre commun (masculin, féminin et neutre)
- 2 féminin
- 3 masculin et féminin
- 4 masculin
- 5 masculin et neutre
- 6 neutre

Ainsi, *omni* sera codifié 1, *fortem* sera codifié 3; *bonum*, à l'accusatif, sera codifié 5, tandis que le nominatif *bonum* recevra le code 6.

Lorsqu'une forme peut être à la fois féminine et neutre (par exemple *quae*), on notera son genre réel.

Les adjectifs et les adjectifs-pronoms indéclinables, les pronoms personnels et réfléchi, le gérondif ne reçoivent pas d'indication de genre.

Colonnes 62-63

Ces colonnes reçoivent une indication uniquement dans le cas des verbes subordonnés. Nous avons symbolisé chaque subordonnant par un code formé de 2 caractères. Ainsi, LN indique que l'on a affaire à un verbe dépendant du pronom relatif *QUI*.

On trouvera en *Annexe III* la liste des subordonnants accompagnés de leur code. Cette liste n'est certes pas exhaustive. Lors de chaque étude de texte,

nous sommes amenés à y faire des additions. C'est pourquoi, nous n'avons pas utilisé jusqu'à présent toutes les lettres de l'alphabet dans la seconde colonne. Si un philologue doit introduire un nouveau subordonnant dans cette liste, nous lui demandons de bien vouloir nous consulter.

5.- *Tradition manuscrite* (colonne 65)

Les indications relatives à la tradition manuscrite sont codifiées de la manière suivante :

- 1 leçon contestée. Nous considérons comme leçon contestée tout mot qui, adopté par l'éditeur, est concurrencé par une variante de la tradition manuscrite qui donnerait au texte un sens acceptable.
- 2 mot absent de certains manuscrits et adopté par l'éditeur.
- 3 conjecture reçue. On considère comme une conjecture reçue une forme **remplaçant** un mot de la tradition manuscrite et adoptée par l'éditeur.
- 4 lacune comblée. On considère comme lacune comblée une forme **ajoutée** par les philologues au texte de la tradition manuscrite.
- 5 *crux*. Ce code est réservé aux formes qu'il est impossible d'analyser étant donné l'état de la tradition manuscrite et que cependant l'éditeur reprend telles quelles.

- 6 leçon rejetée. On considère comme leçon rejetée toute variante manuscrite qui donnerait un sens acceptable au texte, mais qui n'est pas adoptée par l'éditeur.
- 7 mot présent dans certains manuscrits et rejeté par l'éditeur. Il s'agit de mots dont l'adoption donnerait au texte un sens acceptable.
- 8 mot impossible à analyser, en tout ou en partie, en fonction d'une lacune.

Les *orthographica* ne sont pas pris en considération.

Si une forme codifiée 5 ou 8 ne peut être lemmatisée, nous la reproduisons dans la zone du lemme, en respectant sa graphie. Nous la faisons suivre d'un point d'interrogation.

Les mots codifiés 6 et 7 ne figurant pas dans le texte, il convient de les ajouter au fichier. Ces formes doivent être analysées et porter, comme référence, celle du mot concurrent pour une forme codifiée 6 et celle du mot précédent pour une forme codifiée 7.

6.- *Ponctuation* (colonne 66)

Cette colonne contient des renseignements sur la division du texte en chapitres, paragraphes (ou vers) et phrases. Les indications figurent sur la carte du dernier mot de la subdivision considérée.

Le code utilisé est alphanumérique, les lettres correspondant aux cas où deux renseignements relatifs à la ponctuation doivent être donnés simultanément, selon le tableau suivant.

		Dernier mot	
		du chapitre et du §	du §
		11	zéro
Dernier mot de la phrase	2	K	S

Université de Liège
Laboratoire d'Analyse statistique
des Langues anciennes

S. GOVAERTS
J. DENOZ

NOTES

- (1) *Revue de l'Organisation internationale pour l'Etude des Langues anciennes par Ordinateur*, 1966, 1, pp. 1-46.
- (2) Le 12 est représenté par les signes & ou + et le 11 par le signe - .
- (3) *Lexicon Totius Latinitatis* de FORCELLINI, Padoue, Ed. de Corradini, 1864.
- (4) *Sénèque. Consolation à Polybe*. Index verborum et Relevés statistiques, Liège, Laboratoire d'Analyse statistique des Langues anciennes (L.A.S.L.A.), 1962.
Sénèque. Consolation à Helvia. Index verborum et Relevés statistiques, La Haye, Mouton & Co, 1963.
Sénèque. Consolation à Marcia. Index verborum et Relevés statistiques, La Haye, Mouton & Co, 1964.

54	55	56	57	58	59	65	66
Catégorie grammaticale	Sous-catégorie Degré Voix	Cas Personne Nombre	Mode	Temps	Fonctions	Tradition	Ponctuation
Substantif 1	1e décl. 1 2e décl. 2 3e décl. 3 4e décl. 4 5e décl. 5 Anomal 6 Décl. gr. 7				Verbe princ. 12 Verbe subord. 11	Laçon contestée 1 Mot absent dans certains mss. et adopté par édit. 2 Conjecture reçue 3 Lacune comblée CRUX 4 Laçon rejetée 5 Mot présent dans certains mss. et rejeté par édit. 6 Mot impossible à analyser en fonction d'une lacune 7 8	K dernier mot du chap. du paragraphe ou du vers et de la phrase S dernier mot du paragraphe ou du vers et de la phrase 2 dernier mot de la phrase 11 dernier mot du chapitre et du paragraphe ou du vers 0 dernier mot du paragraphe ou du vers
Adjectif 2	P C S 1e classe 1 A J 2e cl. cons. 2 B K -er 3 C L -is 4 D M imp. 5 E N Anomal 6 F O Décl. gr. 7				60 Emplois		
Numéral 3	P C S Cardinal 1 Ordinal 2 B K Distributif 3 Multiplic. 4 Adv. ord. 5 E N Adv. mult. 6	S P Nominatif A J Vocatif B K Accusatif C L Génitif D M Datif E N Ablatif F O Locatif G P Indéclinable Z			Emploi subst. 1 adject. 2 adverb. 6		
Adjectif-pronom 4	Personnel 1 Possessif 2 Réfléchi 3 Possessif réfléchi 4 Démonstratif 5 Relatif 6 Interrogatif 7 Indéfini 8			Mode Temps du verbe subordonné régi par un pronom relatif ou interrogatif (cf. verbe)			
Verbe 5	A P D S-D 1e conj. 1 A J 2e conj. 2 B K S 3e conj. 3 C L T 4e conj. 4 D M 4e bis 5 E N Anomal 6 F O	S P 1e A J 2e B K 3e C L	Indicatif 1 Impératif 2 Subjonctif 3 Participe 4 Adj. verbal 5 Gérondif 6 Infinitif 7 Supin en -UM 8 Supin en -U 9	Présent 1 Imparfait 2 Futur simple 3 Parfait 4 Plus-que-parfait 5 Futur antérieur 6 -us fui/ fuerim/ fuisse 7 -us fueram/ fuissem 8 -us fuero/urus fuisse 9	61 Genre - Tmèse		
Adverbe 6	Relatif 6 Interrogatif 7 Négatif 8 Interrogatif-négatif 9 Comparatif 12 Superlatif 11		Mode Temps du verbe subordonné régi par un adverbe relatif ou interrogatif (cf. verbe)		a) Genre commun 1 féminin 2 masc. et fém. 3 masculin 4 masc. et neutre 5 neutre 6		
Préposition 7	Type MECUM 1	Cas régi 3, 4 ou 6			b) Tmèse 12		
Conjonction 8	Coordination 1 Subordination 2		Mode Temps du verbe subordonné régi par une conjonction de subordination (cf. verbe)				
Interjection 9							

CODE ALPHABÉTIQUE			
	12	11	Zéro
1	A	J	/
2	B	K	S
3	C	L	T
4	D	M	U
5	E	N	V
6	F	O	W
7	G	P	X
8	H	Q	Y
9	I	R	Z

La lettre O sera notée Ø
Le zéro sera noté 0
La conjonction du digit 1 et du zoning zéro est représentée non par une lettre mais par le signe /

CODE DE SUBORDINATION

subjonctif seul complément	AA	nisi	EG	quare rel.	KN
ablatif absolu	AD	nonne	EK	quare int.	KS
proposition infinitive	AG	num	EN	quasi	KX
		numquis, numquid	EP	quatenus adv. rel.	LA
				quatenus adv. int.	LD
ac, atque	AK	postquam, posteaquam	ES	quatenus c-s	LE
ac si	AL	priusquam	FA	quemadmodum rel.	LG
an	AW	proquam	FD	quemadmodum int.	LK
...an	AX	prout	FG	qui pr. rel.	LN
an...an	BA			qui adv. rel.	LX
...anne	BD	qua rel.	FK	qui adv. int.	MA
antequam, anteaquam	BK	qua int.	FN	quia	MD
		quacumque	FS	quicumque	MG
ceu	BL	qualis rel.	FX	quin	MK
cum	BN	qualis int.	GA	non quin	ML
cumcumque	BS	qualiscumque	GD	quippe	MN
cur rel.	BW	quam rel.	GG	qui(s), quid	MS
cur int.	BX	quam int.	GK	quisnam, quidnam	MX
		quamdiu rel.	GN	quisque	MY
donec	CA	quamdiu int.	GS	quisquis	NA
dum	CD	quamdudum	GX	quo adv. lieu rel.	ND
dummodo	CG	quamlibet	HA	quo adv. lieu int.	NG
dumtaxat	CK	quamobrem rel.	HD	quo abl. diff. mesure	NK
		quamobrem int.	HG	quo c-s	NN
ecquis, ecquid	CL	quamquam	HK	(non) quot(d)	NS
ecquisnam, ecquidnam	CM	quamvis	HN	quoad rel.	NX
etiamsi	CN	quanam	HP	quoad int.	PA
etsi	CS	quando adv. int.	HS	quocumque	PD
		quando c-s	HX	quod	PG
licet	CX	quandocumque	JA	quominus	PK
		quandoque	JD	quomodo rel.	PN
modo	DA	quandoquidem	JG	quomodo int.	PS
		quanto rel.	JH	quomodocumque	PT
ne c-s	DD	quanto int.	JJ	quoniam	PX
-ne	DG	quantopere rel.	JK	quoquo	RA
-ne...an	DK	quantopere int.	JN	quorsus	RB
-ne...anne	DN	quantulus rel.	JS	quot rel.	RD
nec	DR	quantulus int.	JX	quot int.	RG
-necne	DS	quantuluslibet	JZ	quotcumque	RK
necubi	DT	quantuluscumque	KA	quotiens rel.	RN
necum	DX	quantus, quantum rel.	KD	quotiens int.	RS
necum ut	DZ	quantus, quantum int.	KG	quotienscumque	RX
neve, neu	EA	quantuscumque	KK	quotquot	SA
ni	ED				

Extrait de la Revue (R.E.L.O.)

quotus	SD
quotusquisque	SK
quousque	SN
seu	SS
si	SX
sicubi	SY
sicunde	SZ
sicut, sicuti adv. rel.	TA
sicut, sicuti c-s	TB
simul	TC
simulac, simulatque	TD
sin	TG
siquidem	TK
sive	TN
tamenetsi	TR
tametsi	TS
tamquam	TX
tamquam si	WA
ubi adv. rel.	WD
ubi adv. int.	WG
ubi c-s	WK
ubicumque	WN
ubinam	WP
unde rel.	WS
unde int.	WX
undecumque	XA
ut, uti adv. rel.	XD
ut, uti adv. int.	XG
ut, uti c-s	XK
utcumque	XS
uter rel.	XX
uter int.	YA
utercumque	YD
utqui	YS
utrum...an	YX
utrum...necne	ZA
velut, veluti adv.	ZD
velut, veluti c-s	ZE
velut si	ZG

ANNEXE IV : LES EXPRESSIONS COMPLEXES

Nous considérons notamment comme expressions complexes les groupes suivants :

- a) toutes les formes de la conjugaison composées d'un auxiliaire et d'un participe ou du supin en *-um*
- b) les expressions composées d'une forme de *SVM* et d'un participe en *-urus* ou d'un adjectif verbal
les expressions *NECESSE EST* et *OPVS EST, VTRVM...AN*
les nombres composés
- c) *ME HERCVLES, NE...QVIDEM*, ainsi que *ANTEQVAM, POSTQVAM*
et *PRIVSQVAM* lorsque les éléments sont séparés par un ou plusieurs mots.

Chacun pourra prendre en considération d'autres groupes, selon la nature des recherches qu'il compte entreprendre. Par exemple, on pourra réunir les groupes formés de corrélatifs.

Il nous paraît utile d'examiner plus en détail l'analyse de ces expressions.

a) *HORTATUS EST*

2 cartes portent la forme *HORTATUS EST*

1ère carte

lemme	<i>HORTOR</i>
analyse	5JC14- h 4LN

2ème carte

lemme	<i>SVM 2</i>
analyse	E6C11

Dans cet exemple, nous voyons que c'est la carte de l'élément significatif (*HORTOR*) qui porte l'analyse de la forme complète (3e personne du singulier de l'indicatif parfait), ainsi que les indications relatives à la fonction (colonnes 59 et 62-63).

La deuxième carte reçoit uniquement l'analyse formelle de l'auxiliaire (3e personne du singulier de l'indicatif présent).

b) *SINT EREPTURI*

1ère carte

lemme	<i>SVM 1</i>
analyse	56L31&

2ème carte

lemme	<i>ERIPIO</i>
analyse	55J43 h 4

Dans ce cas, l'analyse de chaque élément est indépendante de l'expression dont il fait partie. Toutefois, si la forme de *SVM* est sous-entendue, c'est le participe en *-urus* ou l'adjectif verbal qui porte les indications de fonction.

c) *NE...QVIDEM*

1ère carte
lemme *NE 3*
analyse 68000

2ème carte
lemme *QVIDEM*
analyse 00000

ME...HERCVLES

1ère carte
lemme *EGO*
analyse 00000

2ème carte
lemme *HERCVLES*
analyse 90000

ANTE...QUAM

1ère carte

lemme *ANTEQVAM*

analyse 820

2ème carte

lemme *QVAM 1*

analyse 00000

La carte d'un des éléments porte l'analyse de tout le groupe; la carte de l'autre élément demeure sans analyse.